

Saint Avertin, le 5 septembre 2011,

FACE A L'ARBITRAIRE DE NOS DIRECTIONS, UNE SEULE ARME : LA SOLIDARITE !

La Poste a instruit à l'égard de Didier Céchella, militant de SUD-PTT à Tours Marceau CDIS, le 10 juin 2011, un conseil de discipline dont l'essentiel des motifs reposait sur des éléments à charge visant à «prouver» son état de rébellion constante. En fait, il s'agissait de «se payer» un syndicaliste. En découvrant la litanie de reproches bidons faite à notre collègue, on pouvait même penser que les cadres extrémistes de Tours Marceau étaient les «pauvres victimes» de cette pitoyable cabale. C'est dans cet esprit violemment anti-syndicaliste et désireux de maintenir un climat de terreur vis-à-vis de nos collègues du principal bureau de distribution de courrier d'Indre et Loire, que le conseil de discipline s'est tenu, pendant que plus de 70 personnes s'étaient rassemblées au bas de la DOTC pour soutenir notre camarade et ses défenseurs et que près de 1500 personnes avaient signé une pétition par solidarité.



4 heures de débats pour rien...

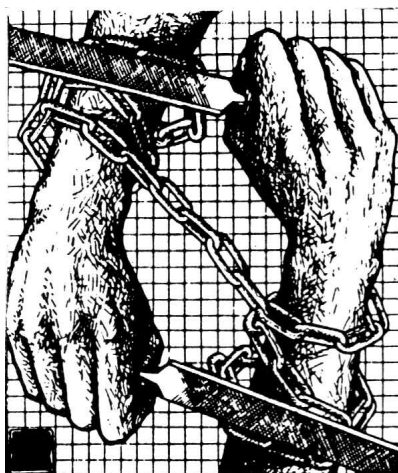
Malgré près de 4 heures de débats et l'opposition de toutes les organisations syndicales présentes (SUD, CGT, FO), le conseil de discipline, à la botte d'Her Tibi, le directeur de la DOTC, «propose» une sanction de 6 mois de suspension de traitement (dont 4 avec sursis).

Début juillet, Herr Tibi prend sa décision (le conseil de discipline n'a qu'un rôle consultatif).

Ce sera bien 6 mois de suspension de traitement, mais avec 3 mois fermes ! Pour bien passer l'été, Her Tibi a du se dire qu'un mois de suspension de salaire de plus pour notre collègue serait parfait ! Comme ça, il pourra manger, avec ses mômes, des patates tout l'été !

Pour les centaines de collègues qui ont soutenu Didier, cette décision est un scandale et montre tout le mépris que ces gens là (nos dirigeants) peuvent avoir pour les grouillots que nous sommes. Elle symbolise l'arbitraire le plus total surtout pour nos collègues de Tours Marceau pour qui la place en conseil de discipline aurait du tout naturellement être occupée par Fabre (le DET de Tours Marceau) et sa bande de nervis... Quant à Tibi, ce type dont les simples primes dépassent à elles seules le salaire annuel de notre collègue Didier Cechella, on se dit qu'il ne doit plus se sentir dans sa «toute puissance» et sa pitoyable vacuité...

Tout ce que nous avons appris, nous, c'est que la classe ouvrière sait montrer de la patience et sait se souvenir des coups bas qu'elle a subi. Ceux qui se sentent intouchables aujourd'hui seront peut être chiffons de papier demain...



Place à la riposte !

En attendant, nous avons organisé la riposte :

- Un recours devant le Conseil Supérieur de la Fonction Publique a été instruit.
- Un recours devant le Tribunal Administratif a été déposé.
- Un appel à la solidarité financière a été lancé.

77 personnes (plus des collectes collectives dans trois bureaux distri dont Tours Marceau), quatorze syndicats SUD, le SNUI 37 et même une association (les Amis de Demain le Grand Soir/Radio Béton) ont répondu présent (e)s ! Parmi les 77 personnes, des adhérent(e)s de SUD, mais aussi des collègues de travail non syndiqués, les dons individuels allant de 10 à 200 euros (pour un retraité) ! Face à l'arbitraire de patrons qui se sentent tout permis, nous avons répondu par la seule riposte qui vaille, celle de la solidarité ouvrière !



Aujourd'hui, nous sommes extrêmement fiers et heureux de pouvoir annoncer que l'intégralité des salaires de Didier Céchella lui a été versée grâce à cette mobilisation exemplaire (dont l'essentiel s'est déroulée au cours du mois de juillet, en pleine vacances scolaires !).

C'est une belle manière de répondre au mépris et à la haine de Tibi et de ses clones !

C'est aussi une façon nette de résoudre ainsi l'arbitraire qui, au quotidien, nous étroit : s'organiser et se soutenir mutuellement, telle est la solution.

Organise-toi camarade !

